

COURRIER

Divisions tchadiens

Dans ce drame politique et humain que vit le Tchad, tout aura été imaginé, raconté et dit pour les besoins d'une cause qui demeurera toujours étrangère aux intérêts du peuple et de l'État tchadiens. A certains égards, on pourrait considérer avec cet homme politique tchadien dont nous taïrons le nom que le Tchad est victime d'un « vaste complot ». Nous constatons ainsi, malheureusement que les dés sont jetés et que, sciemment, on veut comme une fatalité enchaîner le Tchad à un triste destin. Et pourtant, le Tchad pas plus que les autres États africains francophones ou anglophones ne méritait cette rigueur de l'Histoire.

Indiquer que les données de l'analyse du problème tchadien ont été faussées au départ, tant par par les journalistes que par les chefs militaires et administrateurs civils français qui ont servi au Tchad (1), c'est redire la réalité des choses ; l'évolution récente de la vie politique de l'État tchadien le confirme. Il en est aussi résulté une appréciation partielle et fragmentaire de la nature du problème.

Dans le domaine des sciences sociales, toute recherche, si elle est supposée servir de paradigme aux décideurs, devrait privilégier nécessairement l'aspect éclectique ou multidisciplinaire de l'analyse : les dominantes observées serviraient alors de critères de recherche d'une solution définitive. Un pas positif, quoique incomplet, a été fait dans ce sens par « le dossier Tchad » paru dans la revue *Politique africaine* de décembre 1984 où, pour la première fois, une tentative d'analyse assez exhaustive et systématique (et même systémique (2)) du problème tchadien fait apparaître une certaine évolution dans les idées et permet une meilleure compréhension de la crise. On aurait souhaité y voir figurer d'autres éléments du problème, notamment ceux qui se rapportent aux aspects économique et militaire, plutôt que d'y constater encore le rappel stéréotypé

de faits ou affirmations (3), lesquels, comme nous l'avons indiqué, ont été démentis par l'histoire récente du Tchad. Ce qu'il y a de néfaste dans le rappel des faits, c'est qu'il conforte les idées reçues et installe leurs auteurs dans une chimérique nostalgie d'un Tchad instable qu'ils auraient façonné à dessein. Il en est ainsi de l'affirmation de Buijtenhuijs qui considère le FROLINAT comme une « révolution africaine » qui a connu un échec une fois arrivée au pouvoir ; l'auteur fonde son argumentation sur l'accession au pouvoir du FROLINAT par la victoire militaire due aux qualités de combativité « des guerriers goranes ». Le FROLINAT n'a jamais été un mouvement révolutionnaire ; et ses victoires militaires n'ont été rendues possibles que grâce aux alliances coupables qu'il avait alors délibérément nouées avec l'extérieur (4). Indiquons simplement qu'après le Soudan (1964-1965), à partir de 1968, le FROLINAT « va devenir de plus en plus le fer de lance de l'impérialisme libyen au Tchad » (5). Dans ce contexte, la création du FROLINAT a été une erreur historique au Tchad : on ne saurait faire l'apologie d'un mouvement qui prétend « libérer » son pays alors qu'il *l'asservit, le divise et le fait occuper militairement par d'autres pays*. Cet échec du FROLINAT était prévisible : le Tchad est une diversité ; on ne peut le gouverner sur une base religieuse ou ethnique.

On est quelque peu frappé par les propos presque obstinés de Lanne qui affirme que « la place prépondérante qu'il [le Sud du Tchad] tenait dans l'État » a provoqué « la crise qui culmina en 1979 » (6). La crise tchadienne n'est pas d'ordre administratif ; elle est d'origine politique. Les fonctionnaires tchadiens de l'Est, du Nord, du Sud ou de l'Ouest reconnaissent ce fait. Ils sont victimes et non pas acteurs du drame actuel. Ils ne peuvent s'identifier aux multiples tendances politico-militaires existantes (7). Remarquons cependant, à propos, que Lanne a été à l'origine de la création au Tchad de l'ENA (École Nationale d'Administration) en 1964, c'est-à-dire quatre années après l'indépendance du Tchad. Estime-t-il n'avoir recruté dans cette École que des étu-

(1) H. Bourges et al., *Les cinquante Afrique*, Tome I, Paris, Le Seuil, 1980 ; J. Chapelle, *Le peuple tchadien : ses racines, sa vie quotidienne et ses combats*, Paris, L'Harmattan, 1980.

(2) La prise en considération par M. Brandily des réactions internes contradictoires au sein des populations musulmanes et l'influence prépondérante de l'environnement extérieur mentionné par Otayek, Gérard et Bach se rapportant successivement aux relations Tchad/Libye, Tchad/Soudan et Tchad/Nigeria.

(3) R. Buijtenhuijs, « Le FROLINAT à l'épreuve du pouvoir, l'échec d'une révolution africaine », *Politique africaine*, 16, déc. 1984, pp. 15-29 et B. Lanne, « Le Sud, l'État et la révolution », *ibid.*, pp. 30-44.

(4) Fruit du déferlement de la vague intégriste des Frères musulmans des années cinquante, le FROLINAT a été fondé en

1966 au Soudan sur des préjugés antisionistes. FROLINAT signifiait Front de Libération du Tchad du sionisme et non Front de Libération du Tchad de l'impérialisme français : le Tchad, par les relations diplomatiques qu'il entretenait avec Israël et du fait de la rébellion Anya-Nya du Sud-Soudan, était considéré comme une menace pour les pays arabes et musulmans.

(5) B. Lanne, « Les relations entre le Tchad et la Libye », *Enjeux sahariens*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 246. (Colloque du CRESM. Aix-en-Provence, 1981.)

(6) B. Lanne, « Le Sud, l'État et la Révolution », *art. cité*, p. 43.

(7) Notons qu'en plus des douze tendances traditionnelles, il existe en France et ailleurs en Afrique plusieurs autres mouvements à caractère politique.

dians originaires du Sud ? Historiquement, les premiers signes de la crise tchadienne sont apparus en septembre 1963 à Fort-Lamy (Ndjamena) où, pour la première fois, le sang tchadien a coulé pour des raisons politiques : les revendications d'alors ne portaient nullement sur la forme de l'État, mais sur des considérations religieuses ou fondées sur les intérêts de groupes ethniques et exploitées de l'extérieur. Il est certain aujourd'hui que la création du FROLINAT s'inscrit dans le droit fil des événements de septembre 1963.

Nous voudrions croire et souhaiter que la réflexion sur le problème tchadien se porte simultanément sur trois domaines : la population, le territoire et l'environnement régional. Ces domaines constituent des forces dont les interactions contradictoires ont engendré ce que nous appelons le syndrome tchadien. Constatons qu'à ce moment précis de son histoire le Tchad connaît l'infortune d'avoir engendré des fils qui ne sont pas capables de le gérer : cette faiblesse est due aux conditions sociales de ceux qui prétendent gouverner le Tchad ; on a vu s'installer partout la cupidité, la corruption et le goût du lucre (8). Les relations entre les États étant ce qu'elles sont, l'appétit s'est réveillé chez les voisins et au-delà, et a submergé le territoire tchadien, du fait de l'inconsistance de ses dirigeants. Les alliances les plus sûres ont faibli (9) du fait de la conjoncture économique internationale. Cependant, une chose restera essentielle : on ne peut réécrire l'histoire. Le Tchad appartient aux Tchadiens comme le Sénégal aux Sénégalais, le Maroc aux Marocains ou la France aux Français. Dans ce contexte, que comprendre de la déclaration suivante de Kadhafi : « Nasser lançait dans le passé l'idée selon laquelle le pays des Arabes est aux Arabes, tout comme la France est aux Français. Donc il s'agit d'intérêts qu'il faudra comprendre » (10) ! Les intérêts dont il s'agit ne peuvent augurer de la disparition du Tchad. Remarquons que le Tchad n'est pas un pays arabe et ne peut donc être traité comme un terrain d'expression des ambitions arabes ou musulmanes. Les Arabes ont eu dans le passé des contacts avec diverses populations à travers le monde : en Afrique, dans l'océan Indien et même en Europe : que l'on se représente un seul instant les bouleversements territoriaux que des déclarations comme celle de Kadhafi pourraient entraîner dans le monde d'aujourd'hui !

En conclusion, nous voudrions bien comprendre ce qui s'est passé : au moment précis de l'histoire du Tchad qui nous préoccupe, Malloum, Kamougué, Abba Siddick, Hisseine Habré et Goukouni Weddeye ont-ils mesuré et apprécié la portée de leurs actes sur l'existence de la République et de l'État tchadiens ? Gouverner le Tchad n'aurait-il pas dû impliquer nécessairement pour chacun d'eux des conséquences fondamentales immédiates ou qu'ils pouvaient prévoir en fonction des circonstances et

(8) Relevons ici, contrairement à ce qu'affirme Buijtenhuijs au sujet de la corruption sous le GUNT à laquelle les FAN semblent avoir mis fin, que cette pratique s'est amplifiée sous les FAN par l'apport massif de l'aide extérieure. Une véritable course à l'enrichissement s'est engagée au sein du gouvernement à Ndjamena à partir

de décembre 1983 et se poursuit encore en dépit de l'immense misère des populations rurales.

(9) *Politique africaine* 16, déc. 1984, p. 102.

(10) Interview du colonel Kadhafi à TFI, mardi 18 septembre 1984.

de la date de leur prise du pouvoir ? Ces interrogations essentielles n'ont-elles effleuré l'esprit de personne ? Il semble que non ; le résultat est là : un Tchad divisé et occupé.

B. Bahuana Lebbeoran

L'amertume des propos de notre correspondant donne la mesure du désarroi où sont plongés bien des Tchadiens.

Si l'on veut raison garder, on ne peut nier que le Sud tenait une place prépondérante dans l'État avant 1978 ; l'État, c'est-à-dire les dirigeants politiques et les cadres administratifs. En ce qui concerne l'ENA (fondée le 20 mai 1963), sur 267 élèves diplômés sortis de 1965 à 1975, 77 % appartenaient à des ethnies du Sud du pays. S'il ne s'agit pas de prépondérance, quel sens faut-il donner à ce mot ?

Certes, prépondérance n'est ni monopole ni exclusivité. Le Nord du Tchad a payé son « refus de l'école » de son effacement de la scène politique et du monde administratif. Mais il y avait là les germes d'une crise éminemment politique dont est issu le drame d'aujourd'hui.

Expliquer la genèse du FROLINAT n'est pas approuver ses thèses ni son action. Si elle conduit à voir les réalités en face, l'obstination est une vertu.

B. Lanne
19 février 1985

Notre correspondant pose une question essentielle : le FROLINAT est-il, a-t-il été, un mouvement révolutionnaire ? Pour ma part, je persiste à penser qu'il a voulu l'être, ou que certains de ses dirigeants, du moins, ont voulu qu'il le soit. Dire que le FROLINAT est « le fruit du déferlement de la vague intégriste des Frères musulmans » et qu'il a été fondé « sur des préjugés antisionnistes » n'est peut-être pas totalement faux, mais ce n'est qu'une petite partie de la vérité. Comme le montrent les nombreux documents du FROLINAT, le mouvement était une alliance précaire de plusieurs courants hétéroclites, dont un de caractère régionaliste-musulman, mais dont un autre se basait sur une analyse socialiste et tiers-mondiste du problème tchadien. La question se pose de savoir pourquoi cette tendance a succombé, au cours de la lutte, sous le poids des pesanteurs sociologiques propres au Tchad. La réponse à cette question a peut-être un intérêt qui dépasse le simple contexte national et concerne l'Afrique noire dans son ensemble.

R. Buijtenhuijs
6 mars 1985